

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 18 juin, merci d'envoyer vos articles avant le 15 juin.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Site : www.mairie-goulven.fr Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

facebook : Commune Goulven

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous avec M. le Maire ou ses adjoints : 02.98.83.40.69

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Mercredi
9 juin



Jedi 17
juin

⌘ **Vaccination COVID-19.** La prise de rendez-vous se fait en ligne sur le site maiaa.fr ou par téléphone au 02.57.18.00.61. Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie qui est à votre disposition pour vous aider à vous inscrire par internet.

⌘ **Foire aux puces, à Goulven, le dimanche 6 juin 2021,**
dans le bourg de 8 h 30 à 17 h 30, entrée gratuite.

Exposants : 3.50 € le ml.

Renseignements : 06.28.18.96.58., legouil.jeanjacques@hotmail.fr.

Organisation : Association des parents d'élèves de l'école de Goulven

**En application de l'arrêté municipal AG15/2021, la circulation
et le stationnement seront interdits de 7h à 19h entre
l'entrée du cimetière et la route de Costadraon.**



⌘ **Règlementation de la circulation.**

Dans le cadre des travaux préparatoires au déploiement de la fibre optique et pour une durée de 9 mois environ, la vitesse sera limitée à 30km/h à la hauteur de travaux, le stationnement sera interdit des deux côtés de la voie, la circulation pourra se faire par alternance.

⌘ **Elections régionales et départementales : scrutin les 20 et 27 juin 2021.**

Votes par procuration : les électeurs absents de la commune le jour du scrutin ou étant dans l'incapacité de se déplacer peuvent voter par procuration en se rendant à la gendarmerie (préciser : nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance de l'électeur inscrit sur la liste de Goulven à qui sera donnée procuration). La démarche peut être faite à tout moment de l'année mais suffisamment tôt avant le scrutin pour que le volet de procuration destiné à la mairie arrive avant la veille du scrutin. Renseignements : <http://service-public.fr/>. Procuration en ligne : <https://www.maprocuracion.gouv.fr/>

Vie associative

➤ **Amicale cycliste Goulven Tréfleux Plouider**

	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
D. 6 juin	Départ à 8h, circuit n°6011, 102 km	Départ à 8h30, circuit n°87, 90 km	Départ à 8h30, circuit n°87, 65 km	Départ à 8h30, circuit n°3026, 75 km
D. 13 juin	Départ à 8h, circuit n°80110, 114 km	Départ à 8h30, circuit n°83, 86 km	Départ à 8h30, circuit n°83, 65 km	Départ à 8h30, circuit n°3023, 67 km

Vie Paroissiale



Dimanche 6 juin. La messe sera célébrée à 10h30 à Guissény.

Messe en semaine : le mardi à 9h15 à Brignogan.

Maison paroissiale : Permanences mardi, jeudi et samedi de 10h à 11h30.

La brocante - kermesse de notre CCL aura lieu le dimanche 1er août à Brignogan, de 9h30 à 17h. Avec différents stands : Brocante, livres, vaisselle, fleurs, crêpes, gâteaux maison et confiture.

Brocante : A partir du samedi 5 juin jusqu'au samedi 24 juillet, de 10h à 11h30, vous pourrez déposer vos objets en bon état au presbytère de Brignogan. Merci de les déposer aux heures de permanence.

Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. www.clcl.bzh – contact@clcl.bzh
Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

• **HÔTEL COMMUNAUTAIRE : FERMETURE ESTIVALE DES ACCUEILS AU PUBLIC**

A compter du 1er juin les horaires d'ouverture changent : **l'hôtel communautaire sera fermé au public chaque jeudi matin.**

Pour rappel, l'accueil général reste accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi), les accueils des services déchets et eau/assainissement sont accessibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour information : L'accueil général de la CLCL : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). Les accueils des services **déchets et eau restent quant à eux fermés au public tous les jeudi matin.**

• **SERVICE ENVIRONNEMENT :**

-ÉTANG DU PONT DE KERLOUAN-

L'étude de la continuité écologique et de prise en compte de la biodiversité et qualité de l'eau du Moulin du Pont, lancée en 2019, est actuellement finalisée.

Un document synthétique présentant les résultats de cette étude ainsi que les avis écrits des scientifiques de l'Office Française de la biodiversité (OFB), Cellule Milieux Aquatiques du Finistère, APPMA et Eau et Rivières sont consultables sur le site de la CLCL www.clcl.bzh (rubrique Environnement > Zones naturelles).

-AMBASSADEURS DU CLIMAT-

Nos déplacements sont responsables d'environ 25 % de notre empreinte carbone. Comment agir ? Choisissez le bon mode de transport sur les longs trajets. Le train reste de loin le moins émetteur : 1.7 g de CO2/km/passager pour les TGV. Ensuite, à distance équivalente, entre l'avion et la voiture, pour une personne voyageant seule, l'émission sera proche. Cependant, si la voiture compte 4 passagers, l'émission sera 4 fois moins importante/passager en voiture par rapport à l'avion.

• **SERVICE DÉCHETS**

-OUVERTURE D'UNE NOUVELLE DECHETERIE A PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES-

A Lanveur à Plouneour-Brignogan-Plages, cette seconde déchèterie dispose de nouvelles bennes pouvant accueillir l'ensemble des flux de déchèterie (cartons, électronique-électrique, mobilier, bois, métaux, encombrants...). Horaires du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45. Tél. 02 98 21 87 88. Courriel : dechets@clcl.bzh

-CAMPAGNE DE LAVAGE DES COLONNES A ORDURES MENAGERES-

A partir du 18 mai prochain aura lieu une campagne de lavage des colonnes à **ordures ménagères** (ordures ménagères uniquement).

-LES CONSEILS DE L'AMBASSADRICE DU TRI- Avant de jeter, avez-vous pensé à réparer ?

Réparer permet de prolonger la vie des objets et évite qu'ils n'arrivent prématurément dans les ordures ménagères. Vous pouvez trouver l'annuaire des artisans Répar'Acteurs sur le site <http://www.crma.bzh/annuaire-reparateurs>

• **SERVICE ECONOMIE**

-BOUTIQUES DES LÉGENDES-

Les Bons Cadeaux Boutiques des Légendes (achetés ou gagnés fin 2020), dont la date de validité est le 31 mai 2021, sont prolongés jusqu'au 30 juin 2021 !

Et en attendant de retrouver tous nos commerces ouverts, vous pouvez toujours (vous) offrir des bons sur <https://boutiques-des-legendes.fr/>



• **MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP) : -INFO TRÉSOR PUBLIC-**

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19, les services de la Direction départementale des Finances publiques ont adapté leurs modalités d'accueil afin de permettre aux usagers de bénéficier de l'assistance dont ils ont besoin sans avoir obligatoirement à se déplacer. Les usagers souhaitant bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu sont invités à contacter le service :

> **par téléphone** au numéro d'appel national le **0809 401401** (appel non surtaxé) pour être mis en relation avec un agent des finances publiques

> **par Internet** via le site www.impots.gouv.fr à partir de l'espace sécurisé individuel. Si besoin, un assistant virtuel facilitera le complètement de la déclaration, il est possible également de poser des questions via la messagerie sécurisée.

> **en présentiel SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT** lors des **permanences à la MSAP de Lesneven** (12 bd des frères Lumière) les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 17h : **8/06 – 22/06**



• **CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)**

> **Reprise du repair-café samedi 5 juin après-midi au Centre Socioculturel**

Avant de jeter, essayons de réparer. Vous ne savez pas comment faire, ou vous avez envie d'aider ?

Venez nous voir, ensemble nous essayerons de sauver vos objets. Sur rendez-vous, par mail repaircafe.lesneven@gmail.com ou par tel au 02.98.83.04.91

> **Le REPAM** est toujours à votre disposition pour toutes les questions relatives aux modes de garde. Les rendez-vous restent possible sur demande auprès des éducatrices. Tél. 02.98.83.71.05 ou 06.47.82.78.48

> **Atelier de Sophrologie : samedi 5 juin à 10h, au Centre Socio.** A destination uniquement des parents. Relâcher les tensions physiques et psychiques, pour une détente globale. Mode de garde possible pendant l'atelier.

> **Cycle de formation pour les parents « Mémoires et mémorisation » : samedi 12 juin de 9h à 12h.** Comprendre les mécanismes de l'apprentissage pour mieux accompagner son enfant sur le temps des devoirs. Animé par Angélique Michelin, Edusens.

> **Initiation aux claquettes : samedi 19 juin à 14h, au Centre Socio.** Parents - enfants (à partir de 10 ans). Animée par l'école de danse Dumas de Brest. Renseignements et inscriptions à l'accueil du Centre Socioculturel ou par téléphone au 02.98.83.04.91

> **« 1 mois au pays des histoires ».** Au cours du mois de juin, plusieurs animations gratuites, à destination des enfants jusque 3 ans, seront proposées dans les bibliothèques et médiathèques du territoire Lesneven-Côtes des Légendes, partenaires du Centre Socioculturel Intercommunal sur le projet « Un mois au pays des histoires ». Parents, grands-parents, assistants maternels, professionnels de l'accueil collectif sont invités à venir partager avec les jeunes enfants (de bébé à 3 ans), des moments de lecture, de jeux et d'échanges.

Le programme complet est consultable sur le site du Centre Socioculturel Intercommunal : <https://www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org> et la page Facebook : [centresocioculturellesneven](https://www.facebook.com/centresocioculturellesneven). Inscriptions obligatoires à l'accueil du Centre Socioculturel au 02 98 83 04 91

> **Pandémie : Comment rebondir pour retisser des liens et rester actif ?**

Le groupe Seniors Vieillesse Participation du Centre Socioculturel Intercommunal proposent un temps pour partager, exprimer et comprendre les changements survenus depuis mars 2020 sur le quotidien des personnes retraitées.

3 rencontres de deux heures programmées les jeudis 3, 10 et 17 juin de 9h30 à 11h30 au Centre Socioculturel Intercommunal.

Gratuit, inscription au Centre Socio., tél. 02 98 83 04 91. Réservé aux personnes de 60 ans et plus résidant sur la Communauté de communes

> **Atelier de Sophrologie samedi 5 juin à 10h, au Centre Socio A destination uniquement des parents.** Relâcher les tensions physiques et psychiques, pour une détente globale. Mode de garde possible pendant l'atelier. Tarif : 2€/adulte -gratuit pour les enfants

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'accueil au 02 98 83 04 91 ou sur le site

www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org / <https://www.facebook.com/centresocioculturellesneven>



Informations diverses



★ **Tourisme en Côte des Légendes. Horaires de juin :** Lesneven, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, fermé le mardi matin. **Maison de Territoire à Meneham à Kerlouan :** du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h, dimanche de 14h à 18h.

Pour cet été, afin de faire paraître vos animations, veuillez compléter le formulaire que vous trouverez sur le site internet de Tourisme Côte des Légendes www.cotedeslegendes.bzh Espace Pro (accessible en bas de page) / Fêtes et manifestations / formulaire en ligne. Toutes les informations que vous nous communiquerez via ce formulaire seront également publiées sur notre site internet. Pour toute question, tél. 02 29 61 13 60 ou courriel : genevieve@cotedeslegendes.bzh

★ **Préparer sa vie étudiante : santé.** Graziella Melchior, députée du Finistère vous invite à une visioconférence avec le CROUS, l'UBO, les organismes sociaux et bancaires, la formation par alternance le jeudi 10 juin à 18h. Lien pour participer à la réunion Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/83511099581?pwd=UitCRmFJa3QzWDZZZ1NCUW9KMFdpUT09>
ID de réunion : 835 1109 9581 / Code secret : 814322

★ **Association Fest Bro Pagan – Guissény.** Dans le cadre du festival Fest Bro Pagan à Guissény (20 juin et 3/4 juillet), il est organisé un marché artisanal en extérieur le dimanche 20 juin. Si vous souhaitez exposer vos créations (objets d'art, bijoux, décoration, boisson, confiserie etc. etc.) vous pouvez vous inscrire sur festbropagan@gmail.com

★ **ASP - Respecte du Léon : Familles endeuilées.** Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuilées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le **jeudi 17 juin**. Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au : tél. 06.04.09.57.99.

★ **L'Accueil de jour (La Parenthèse).** L'Accueil de jour (La Parenthèse) ouvert du lundi au vendredi est destinée aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

★ **ASP-Respecte du Léon : appel à bénévoles.** Accompagnement, soutien, présence, auprès de grands malades et de leurs familles

(domicile, hôpital, EHPAD). L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission. Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine 29260 Lesneven

★ **Kouign Amann Berrou.** Fabricant de pâtisseries bretonnes (Kouign Amann, gâteau breton, far breton, ...). Notre boutique est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12h et de 14 h à 18 h.

ATTENTION : la boutique sera fermée du lundi 31 mai au 14 juin pour travaux. Réouverture le mardi 15 juin à 9h.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement... Courriel : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **A CÔTÉ.** Café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Tél. 02.98.83.49.11. ou envoyer liste par mail yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h (fermé le mercredi), samedi et dimanche de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

★ **Crêperie de Saint-Goulven.** Depuis le 21 mai, la terrasse est ouverte. Possibilité de crêpes et boissons à emporter. Tél. 02 98 83 55 76

★ **Paysagiste (Goulven).** Fait tous types de travaux et entretien de jardin. HUET Philippe, tél. 06 59 24 44 88.

★ **Le Gouil Couverture (Goulven).** Entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven).** Electricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. Mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen.** Pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. Mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Pennarweb.com (Goulven)** conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Les notes bleues ».** Cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « Tartes et délices ». Pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20 – 103 Kersehen Goulven. Courriel : myriamollivier4@gmail.com
★ Restaurant « Les Rigadelles ». Pas de ventes à emporter ce week-end. Réouverture de la salle à partir de mercredi 9 juin. **Pensez à réserver ! tél. 02 29 61 69 34.**

Cherche pour la saison : commis de cuisinier (h/f).

★ Jean-Marc Corre Elagage. Taille d'arbres, abattages délicats, taille de haies, débroussaillage. Devis gratuit. Tél. 06 08 57 95 15, mail : contact@jeanmarccorre-elagage.com

Divers

➤ **Cinéma Even Lesneven, 18, rue Alsace-Lorraine 29260 Lesneven. ☎ 02.98.21.17.27 <http://even.cine.allocine.fr>**



🎬 **Jusqu'au 15 juin** - « **Stardog et Turbocat** » : sam. 5 à 13h45, dim. 6 à 10h45 ; « **Envole-moi** » : ven. 4 à 18h15, sam. 5 à 18h15, dim. 6 à 13h45 ; « **Drunk** » : dim. 6 à 18h15 ; « **The Father** » : jeu. 10 à 20h15, dim. 13 à 20h15, lun. 14 à 20h15 ; « **Adieu les cons** » : ven. 11 à 20h15, dim. 13 à 10h45 ; « **Demon Slayer** », sam. 12 à 20h15, dim. 13 à 15h45.

Mémento



Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, ☎ 02.98.43.19.22. www.adseniors-brest.com

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : ☎ 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC ☎ 06.70.85.62.60. guylocaradec@yahoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plouneour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h.

ARRÊTÉ

Arrêté municipal du 23 juillet 1937. Commune de GOULVEN
Arrêté sur la police des plages et la décence publique.

Le Maire soussigné,

Vu les articles 95 et 97 de la loi du 5 avril 1884,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de veiller au bon ordre et au maintien de la morale et de la décence publique, spécialement sur les plages fréquentées à l'heure actuelle par les familles,

Arrête :

Article 1 – Il est interdit de circuler au bourg ou à la campagne en costume de bain (caleçon maillot ou peignoir).

Article 2 – Sur les plages toute tenue indécente est prohibée. Le port d'un simple pagne ou « sleep » est interdit même pour le bain.

Article 3 – Les baigneurs et les baigneuses devront porter un maillot recouvrant le torse et les épaules.

Article 4 – Le port d'un simple caleçon est toléré pour les garçons au-dessous de 14 ans.

Article 5 – M.M. l'adjoint, gendarmes et garde-champêtre sont chargés de dresser toutes contraventions au présent arrêté qui vu l'urgence entrera immédiatement en vigueur. Le tout sans préjudice des poursuites correctionnelles le cas échéant.

Reçu en sous-préfecture de Brest le 26 juillet 1937